

HEURE D'HIVER, UN VRAI RÉGAL POUR L'EPS !!

27 octobre, le journal de 20H s'est ouvert sur l'éternel débat du passage à l'heure d'hiver et du traumatisme qu'il entraînera sur nos chers bovidés à l'heure de la traite.

« Ce soir, n'oubliez pas de reculer vos montres d'une heure, vous gagnez une heure de sommeil en plus ».



Avec le Beaujolais Nouveau...

Si vous travaillez en Lycée, vous avez eu la surprise de constater que les fiches « Bac session 2008 » avaient changé. Pour ma part, j'en ai pris connaissance par le biais de la lettre d'information du site EPS de l'académie :

<http://www.eps.ac-aix-marseille.fr>

On pourrait regretter que ces nouvelles fiches prennent un effet immédiat. Ainsi donc pour la natation, vous aurez préparé vos élèves de 1^{ère} à un 250m alors qu'ils passeront en juin un 3x50m... Des aides à la maîtrise de ces nouvelles fiches « épreuves Bac 2008 » sont disponibles depuis peu sur ce site.

PS : paradoxe, certain gros syndicat qui lance une pétition « contre », siège à la commission bac qui est à l'origine de ces fiches...

La Fiche Nouvelle!

Super, et tant pis pour le pauvre prof d'EPS qui va terminer ses cours à la frontale. Je ne sais pas vous, mais cette foutue période me mine le moral et pourtant je suis un privilégié. J'ai déjà regagné mes pénates quand l'horloge indique 18H00 et j'ai chaque fois une pensée pour mes anciens collègues du Lycée Méditerranée de La Ciotat.

Ce soir, il fait nuit noire, le thermomètre annonce 7 ° et le mistral souffle fort.

Je me souviens de ces séances qui se terminaient dans la lumière blafarde des projecteurs du Stade de l'Abeille. A la maigre lueur de nos téléphones portables, nous terminions le cours à la recherche de matériel égaré. Toujours à cause du manque d'installations couvertes !

Au cours de cette année scolaire 2004/2005, les collègues se battaient déjà depuis longtemps pour obtenir un gymnase intra muros. Maintes fois annoncé, le début des travaux est régulièrement repoussé.

Prochaine date : janvier 2008...



Depuis le 8 novembre, les collèges classés "ZEP" ont l'obligation de proposer, à ceux qui le souhaitent, des activités après la classe, que ce soit du soutien scolaire ou des activités sportives ou artistiques. Ce dispositif sera étendu à tous les collèges à la rentrée pro-

chaine.

Pour occuper ceux que Mr Nicolas Sarkozy appelle « les orphelins de seize heures », cet accompagnement d'une durée indicative de deux heures, sera organisé tout au long de l'année en fin de journée après la classe, quatre jours par semaine.

Voilà ce que prévoit la circulaire du ministère de l'Éducation du 13 juillet 2007.

10 jours donc depuis la mise en place de cet accompagnement éducatif, un peu rapide pour tirer des conclusions et faire des bilans et pourtant, tout le monde vante les mérites de l'école après l'école.

J'y vois un grand danger pour le sport scolaire. Depuis bien longtemps déjà, dans le cadre de l'animation de l'association sportive, les profs d'EPS fonctionnent après l'école. Ce nouveau dispositif va mettre en concurrence « pratique gratuite » et « pratique payante ». En effet, pour adhérer à l'AS, les élèves doivent payer leur licence et présenter un certificat médical. Vers quoi pensez-vous qu'ils vont aller ?

Le nombre de mes licenciés va baisser et, en dessous de 25 élèves en collège, 20 en lycée et 15 en lycée pro, je vais perdre mon forfait.

Lors de l'entretien que le SIAES doit avoir avec Mr le Recteur le 17 décembre, nous l'informerons de nos inquiétudes et nous l'interrogerons sur l'avenir de l'UNSS et sur nos obligations de service. **Nous rappellerons que le Président veut doubler les heures de sport à l'école.**



La proposition du SIAES :

Alignement des temps de service des profs d'EPS sur les autres disciplines :

- ▶ CERTIFIÉS : 18 heures d'enseignement + 2 HSA (défiscalisées)
- ▶ AGREGÉS : 15 heures d'enseignement + 2 HSA (défiscalisées)

Le choix serait laissé à l'enseignant d'effectuer ces 2 heures dans le cadre de l'école après l'école ou dans le cadre de l'A.S.